

RAMSAY : Notes sur la Coutume de Paris, indiquant les articles encore en force avec tout le texte de la Coutume, à l'exception des articles relatifs aux Fiefs et Censives, des titres du Retrait lignage et de la Garde Noble et Bourgeoise, par T. K. Ramsay, avocat.

Les études qu'a faites M. Ramsay, comme secrétaire de la commission du Code, lui ont sans doute inspiré l'excellente idée de publier ce petit ouvrage si clair et si utile et dont le public doit lui savoir un gré infini.

Sorel, novembre, 1863.

COURT traité sur l'Art épistolaire, par un Canadien, cinquième édition, 116 p. in-12o.

Nous extrayons de ce livre utile, et on le voit très-répandu, l'anecdote suivante qui est en même temps une bonne leçon : "Un officier demandait une grâce au maréchal de *** et finit sa lettre par : *je suis avec considération*. Le maréchal lui accorda sa demande et termina ainsi sa réponse : au reste je vous prie de garder votre attachement pour vos gens, *voilà votre considération* pour vos inférieurs et un profond respect pour le maréchal de ***."

Petite Revue Mensuelle.

"Un événement domine dans ce moment tous les autres. L'Empereur a ouvert la session des chambres françaises par un de ces coups de théâtre dont il a secret, et il a mis l'Europe entier sur le qui-vive.

Après avoir fait le tableau de la situation politique et résumé ce qu'il avait cru devoir faire pour lui venir en aide, Napoléon III a prononcé les paroles mémorables qui suivent :

"Malheureusement, nos conseils désintéressés ont été interprétés comme une intimidation, et les démarches de l'Angleterre, de l'Autriche et de la France, au lieu d'arrêter la lutte, n'ont fait que l'envenimer. Des deux côtés se commettent des excès qu'au nom de l'humanité on doit également déplorer.

"Que reste-t-il donc à faire ? sommes-nous réduits à la seule alternative de la guerre ou du silence ?—Non.

"Sans courir aux armes comme sans nous taire, un moyen nous reste : c'est de soumettre la cause polonaise à un tribunal européen.

"La Russie l'a déjà déclaré, des conférences où toutes les autres questions qui agitent l'Europe seraient débattues ne blessaient en rien sa dignité.

"Prenons acte de cette déclaration. Quelle nous serve à éteindre une fois pour toutes les ferments de discorde prêts à éclater de tous côtés, et que du malaise même de l'Europe, travaillée par tant d'éléments de dissolution, naisse une ère nouvelle d'ordre et d'apaisement.

"Le moment n'est-il pas venu de reconstruire sur de nouvelles bases l'édifice miné par le temps et détruit pièce à pièce par les révolutions ?

"N'est-il pas urgent de reconnaître par de nouvelles conventions ce qui s'est irrévocablement accompli, et d'accomplir d'un commun accord ce que réclame la paix du monde ?

"Les traités de 1815 ont cessé d'exister. La force des choses les a renversés, on tend à les renverser presque partout. Ils ont été brisés en Grèce, en Belgique, en France, en Italie comme sur le Danube. L'Allemagne s'agit pour les changer, l'Angleterre les a généreusement modifiés par la cession des îles Ioniennes, et la Russie les foule aux pieds à Varsovie.

"Au milieu de ce déchirement successif du pacte fondamental européen, les passions ardentes se surexcitent, et au Midi comme au Nord, de puissants intérêts demandent une solution.

"Quoi donc de plus légitime et de plus sensé que de convier les puissances de l'Europe à un congrès où les amours-propres et les résistances disparaîtraient devant un arbitrage suprême ? Quoi de plus conforme aux idées de l'époque, aux vœux du plus grand nombre, que de s'adresser à la conscience, à la raison des hommes d'Etat de tous les pays et de leur dire :

"Les préjugés, les rancunes qui nous divisent n'ont-ils pas déjà trop duré ?

"La rivalité jalouse des grandes puissances empêchera-t-elle sans cesse les progrès de la civilisation ?

"Entretiendrons-nous toujours de mutuelles défiances par des armements exagérés ? Les ressources les plus précieuses doivent-elles indéfiniment s'épuiser dans une vaine ostentation de nos forces ? Conserverons-nous éternellement un état qui n'est ni la paix avec sa sécurité ni la guerre avec ses chances heureuses ?

"Ne donnons pas plus longtemps une importance factice à l'esprit subversif des partis extrêmes en nous opposant par d'étroits calculs aux légitimes aspirations des peuples.

"Ayons le courage de substituer à un état malade et précaire une situation stable et régulière, dût-elle coûter des sacrifices.

"Réunissons-nous sans système préconçu, sans ambition exclusive, animés par la seule pensée d'établir un ordre de choses fondé désormais sur l'intérêt bien compris des souverains et des peuples."

"Cet appel, j'aime à le croire, sera entendu de tous. Un refus ferait supposer de secrets projets qui redoutent le grand jour, mais quand même la proposition ne serait pas unanimement agréée, elle aurait l'immense avantage d'avoir signalé à l'Europe où est le salut.

"Deux voies sont ouvertes : l'une conduit au progrès par la conciliation et la paix ; l'autre, tôt ou tard, mène fatalement à la guerre par l'obstination à maintenir un passé qui s'écroule.

"Vous connaissez maintenant, messieurs, le langage que je me propose de tenir à l'Europe. Approuvé par vous, sanctionné par l'assentiment public, il ne peut manquer d'être écouté, puisque je parle au nom de la France."

Dans les lettres de convocation qu'il a adressées immédiatement à toutes les Cours de l'Europe, l'Empereur tient un langage semblable au fond ; mais ne s'exprime pas aussi carrément au sujet des traités de Vienne. Il ne dit point qu'ils ont cessé d'exister ; mais que "presque sur tous les points ils sont détruits, modifiés, méconnus ou menacés." Voici cet autre document qui fera époque dans l'histoire du monde :

"En présence des événements qui, chaque jour, surgissent et se pressent, je crois indispensable de dire toute ma pensée aux souverains auxquels est confiée la destinée des peuples.

"Toutes les fois que de profondes secousses ont ébranlé les bases et déplacé les limites des Etats, il est survenu des transactions solennelles pour coordonner les éléments nouveaux et consacrer, en les revisant, les transformations accomplies. Tel a été l'objet du traité de Westphalie au 17^e siècle, et des négociations de Vienne en 1815. C'est sur ce dernier fondement que repose aujourd'hui l'édifice politique de l'Europe ; et, cependant, vous ne l'ignorez pas, il s'écroule de toutes parts.

"Si l'on considère attentivement la situation des divers pays, il est impossible de ne pas reconnaître que, presque sur tous les points, les traités de Vienne sont détruits, modifiés, méconnus ou menacés. De là des devoirs sans règle, des droits sans titre et des prétentions sans frein. Péril d'autant plus redoutable que les perfectionnements amenés par la civilisation qui a lié les peuples entre eux par la solidarité des intérêts matériels rendraient la guerre plus destructive encore.

"C'est là un sujet de graves méditations. N'attendons pas pour prendre un parti que des événements soudains, irrésistibles, troublent notre jugement et nous entraînent, malgré nous, dans des directions contraires.

"Je viens donc vous proposer de régler le présent et d'assurer l'avenir dans un congrès.

"Appelé au trône par la Providence et par la bonne volonté du peuple français, mais élevé à l'école de l'adversité, il m'est peut-être moins permis qu'à un autre d'ignorer et les droits des souverains et les légitimes aspirations des peuples.

"Aussi je suis prêt, sans système préconçu, à porter dans un conseil international l'esprit de modération et de justice, partage ordinaire de ceux qui ont subi tant d'épreuves diverses.

"Si je prends l'initiative d'une semblable ouverture, je ne cède pas à un mouvement de vanité : mais comme je suis le souverain auquel on prête le plus de projets ambitieux, j'ai à cœur de prouver par cette démarche franche et loyale que mon unique but est d'arriver sans secousse à la pacification de l'Europe. Si cette proposition est accueillie, je vous prie d'accepter Paris comme lieu de réunion.

"Dans le cas où les princes alliés et amis de la France jugeraient convenable de relever par leur présence l'autorité des délibérations, je serai fier de leur offrir ma cordiale hospitalité. L'Europe verrait peut-être quelque avantage à ce que la capitale d'où est parti tant de fois le signal des bouleversements devint le siège des conférences destinées à jeter les bases d'une pacification générale."

On s'est écrié de suite en Angleterre et en France que le congrès n'aurait pas lieu, que l'Empereur le savait bien ; mais que c'était un prétexte pour mettre la Russie au pied du mur en lui accordant ce qu'elle avait demandé. Les adhésions du Souverain-Pontife, de l'Espagne, de l'Italie, du Portugal, de la Hollande, de la Suède et du Danemark n'ont pas encore rassuré les sceptiques, car ces puissances n'ont rien à craindre, et quelques-unes même ont tout à espérer d'un congrès. On prétend que l'Angleterre, sans repousser l'idée émise par l'Empereur, voudrait avant d'y accéder que l'on déterminât le programme des conférences. Il est à présumer que la Russie, la Prusse et l'Autriche feront des réponses semblables.

"S'il en est ainsi, dit M. Gaillardet, dans sa dernière lettre au *Courrier des Etats-Unis* : ou le congrès n'aura pas lieu ou il n'en sortira que des banalités plus dangereuses pour les nationalités que le statu quo. Mais Napoléon III aura toujours gagné à cela un répit qui aura permis d'ajourner toutes les discussions sur la Pologne et aura détourné l'esprit public de cette préoccupation embarrassante. Une autre diversion non moins utile pour lui, a été soulevée par la mort inattendue du roi de Danemark, Frédéric VII, à propos des trois duchés de Holstein, Schleswig et Lauenbourg, dont le prince Frédéric d'Augustenburg a réclamé la souveraineté."

Cette question des duchés est, on le sait depuis longtemps, sur le tapis et elle avait un aspect déjà très-menaçant que ce nouvel incident ne fait qu'aggraver. Par la mort du roi, la Prusse et l'Autriche échappent à leurs engagements et appuient les prétentions du prince d'Augustenburg, dont le père avait été dépossédé par la conférence de Londres. L'Angleterre alliée plus intimement que jamais au Danemark, soutiendra le nouveau souverain, qui ne saurait commencer son règne par un abandon des prétentions de son prédécesseur. Il faudra, donc pour régler cette question ou une guerre ou un congrès. Et encore, s'il est vrai, comme on l'a dit, que ce sont les diplomates qui font la guerre et les généraux qui font la paix, le congrès, s'il a lieu, pourrait bien ne pas empêcher la conflagration européenne que l'on veut éviter. Qui peut croire en effet que la question de la Pologne, celle de l'Italie, celle des duchés, celle des frontières du Rhin, et toutes les autres questions que les traités de Vienne ont prétendu régler et que l'Empe-